



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
GROUPE ORANGE

NEGOCIATIONS A ORANGE EN 2015

Parler du travail !

Quatre négociations importantes s'ouvrent en 2015 à Orange sur l'intergénérationnel, la reconnaissance des compétences, la charge de travail et la digitalisation. Ces 4 sujets sont l'occasion de parler des réalités du travail avec les salariés, dans son organisation et son environnement.

Reconnaissance des compétences et charge de travail

Pour la CFDT, il manquait aux accords existants dans le dialogue social, la prise en compte de 2 sujets de préoccupations des salariés en lien avec la baisse forte des effectifs :

1. Comment reconnaître les compétences acquises par des salariés sur des métiers qui évoluent fortement, au-delà des seules approches de rémunération ou de promotion ? (cf accord GPEC de 2014)
2. Comment dans notre entreprise débattre enfin contradictoirement sur la question de Charge de Travail, et définir ce qu'est une charge de travail « adaptée » ? (cf accord Organisation du Travail de 2010)

Sur ces revendications de la CFDT, l'entreprise a accepté l'ouverture de deux négociations qui devront permettre de trouver des modalités pour répondre aux attentes des salariés et la réalité des situations de travail.

La digitalisation transforme nos organisations

Cette nouvelle négociation est souhaitée par l'entreprise : elle considère que notre environnement de travail subit « les coups » de la digitalisation, que notre cadre de fonctionnement est modifié, voire dépassé, et qu'il est donc nécessaire de revoir nos règles de vie, d'usage, de travail, ...

Pour la CFDT, cette négociation sera une opportunité de parler du travail et de son organisation en lien avec la digitalisation, ainsi que des équilibres « Vie Professionnelle / Vie Personnelle ».

Départs et recrutements

Comme nous l'évoquons dans notre tract fin septembre, la négociation Intergénérationnelle doit déboucher sur le renouvellement de l'accord "Contrat de Génération" (signé en 2013), qui pour la CFDT a pour objectifs de :

- Favoriser l'emploi durable des jeunes.
- Favoriser le maintien dans l'emploi des seniors avec des mesures en faveur des 2^{ndes} parties de carrières.
- Assurer la transmission des savoirs et des compétences.



Le dialogue social est toujours à enrichir, en partant des réalités et du vécu des salariés.

L'ouverture de négociations sur ces 4 thématiques est l'occasion de parler du travail avec vous !

N'hésitez pas à rencontrer et échanger avec nos militants CFDT.



Retrouvez ce tract et nos informations CFDT sur Intr@noo / [Espace syndicats](#)

Et sur Internet:

<http://cfdt-ftorange.fr>

<http://www.facebook.com/dsccfdt.orange>

http://twitter.com/CFDT_FTOrange



Avec notre Webzine, retrouvez le point de vue CFDT sur l'actualité d'Orange
Inscrivez-vous ! contact@cfdt-orange.fr